

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 11 MAI 2020, À 18 HEURES 40, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, Denis Bourgault, François Potvin et Jocelyn Robert.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

110-2020

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Mario Fortin procède à l'ouverture de l'assemblée. Il salue les personnes qui écoutent la séance par le biais des médias sociaux, étant donné que le contexte actuel de pandémie force le conseil à siéger à huis clos.

111-2020

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à VARIA jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20-04-2020, avec dispense de lecture
5. Suivi du procès-verbal
6. Sollicitations, invitations, adhésions
7. Adoption du règlement 561-2020 modifiant le règlement de zonage 424-2011
8. Adoption du règlement 562-2020 modifiant le règlement de taxation 558-2019
9. Soumission - Fourniture de matériel granulaire 2020
10. Soumission - Fourniture de béton de ciment pour 2020
11. Soumission - Lignage routier pour 2020
12. Soumission - Tonte des terrains de sports
13. Soumission - Installation électrique pour génératrice
14. Rapiéçage d'asphalte 2020 - 2e appel d'offres
15. Installation d'une borne de recharge électrique
16. Signature du contrat de travail de la directrice générale et greffière
17. Officialisation d'engagement d'un préposé à l'entretien (Chute à l'Ours et Centre sportif)
18. Correspondance
19. Rapport des élus
20. Questions du public
21. Varia
22. Prochaine assemblée publique le 15 juin 2020
23. Levée de l'assemblée

112-2020

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

113-2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20-04-2020, AVEC
DISPENSE DE LECTURE :

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Ville de Normandin ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 20 avril 2020, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 20 avril 2020, tel que déposé à la présente séance;

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

114-2020

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL :

Aucun suivi.

115-2020

SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que soient autorisées les contributions, subventions ou adhésions suivantes:

AquaGym	
Don (sur 2 ans)	10 000 \$

NOTE: La demande de l'organisme suivant a été refusée: Société canadienne du cancer (campagne de la jonquille virtuelle).

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

116-2020

ADOPTION DU RÈGLEMENT 561-2020
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 424-
2011 :

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance publique du 17 février 2020, ainsi que le dépôt du projet;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil municipal ont préalablement reçu une copie du texte du règlement;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte le règlement numéro 561-2020, modifiant le règlement de zonage 424-2011 afin de:

- Modifier la disposition relative à la reconstruction d'un bâtiment dérogatoire protégé par droits acquis;
- Clarifier la note 4 du cahier des spécifications relative à l'entreposage en bordure de la route 169;
- Agrandir la zone C16 à même une partie de la zone C08, afin d'y inclure le terrain situé au 754, rue St-Cyrille;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

- Autoriser les usages de la classe d'usages Ic "Industrie d'incidence moyenne" dans la zone C19.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

117-2020

ADOPTION DU RÈGLEMENT 562-2020
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TAXATION
558-2019 :

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 20 avril 2020, ainsi que le dépôt du projet;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil municipal ont préalablement reçu une copie du texte du règlement;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présent déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte le règlement 562-2020 modifiant le règlement de taxation 558-2019, afin de modifier les taux d'intérêt et pénalité en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement dans le monde.

NOTE: Le règlement sera reproduit en totalité dans le registre des règlements de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

118-2020

SOUSSION - FOURNITURE DE MATÉRIEL
GRANULAIRE 2020 :

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

SOUSSIONNAIRE INVITÉ	*PRIX UNITAIRE Concassé \$/t.m.	*PRIX UNITAIRE Sable \$/t.m.	NOTES
Excavation Fernand Boilard	16.92 \$	8.29 \$	Conforme
G. Lévesque Terrassement	15.95 \$	6.25 \$	Conforme

*Les taxes sont exclues.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil municipal accorde le contrat de fourniture de matériel granulaire pour la saison 2020 au plus bas soumissionnaire conforme, soit "G. Lévesque Terrassement" au prix par tonne métrique de 15.95 \$ pour le concassé et 6.25 \$ pour le sable, plus les taxes, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission déposée le 21 avril 2020.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

119-2020

SOUSSION - FOURNITURE DE BÉTON DE
CIMENT POUR 2020 :

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

SOUSSIONNAIRE INVITÉ	*PRIX \$ / m³	NOTES
Béton Carrière Itée (Béton Provincial)	178.21 \$	Conforme
Bétonnières Lac-St-Jean (Groupe Riverin)	196.61 \$	Conforme

*Les taxes sont incluses.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil municipal accorde le contrat de fourniture de béton de ciment pour la saison 2020 au plus bas soumissionnaire conforme, soit "Béton Carrière Itée" au prix de 178.21 \$ par m³, incluant les taxes, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission déposée le 22 avril 2020.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

120-2020

SOUSSION - LIGNAGE ROUTIER POUR 2020 :

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

SOUSSIONNAIRE INVITÉ	PRIX UNITAIRE \$ / km (simple / double)	TOTAL (16.6 km de simple / 13.5 km de double)	NOTES
Inter-Lignes	300 \$ / 500 \$	9 030 \$	Conforme
Lignes Maska	450 \$ / 450 \$	13 545 \$	Conforme
Pro-Lignes	-	-	Non déposé
Lingco	580 \$ / 685 \$	18 875.50 \$	Conforme

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil municipal accorde le contrat de lignage routier pour la saison 2020 au plus bas soumissionnaire conforme, soit "Inter-Lignes" au prix de 300 \$ le kilomètre de lignes simples et 500 \$ le kilomètre de lignes doubles, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission déposée le 16 avril 2020.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

121-2020

SOUSSION - TONTE DES TERRAINS DE
SPORTS :

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

SOUSSIONNAIRE INVITÉ	*PRIX Années 2020, 2021, 2022	NOTES
Les Gazons M. Bonneau	5 475 \$, 5 475 \$, 5 475 \$	Conforme
Services et Abris J. Cantin	4 200 \$, 4 400 \$, 4 640 \$	Conforme

*Les taxes sont exclues.

EN CONSÉQUENCE:

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil municipal accorde le contrat de tonte des terrains de sports à "Services et abris J. Cantin" au prix de 4 200 \$ pour 2020, 4 400 \$ pour 2021 et 4 640 \$ pour 2022, excluant les taxes, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission déposée le 5 mai 2020.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

122-2020

SOUSSION - INSTALLATION ÉLECTRIQUE
POUR GÉNÉRATRICE :

CONSIDÉRANT l'achat d'une génératrice pour les mesures de sécurité civile;

CONSIDÉRANT que l'usage de cette génératrice nécessite des modifications à l'installation électrique de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT la soumission 19-880 de M. Gaudrault Électrique datée du 10 septembre 2019;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal accorde le contrat pour la modification de l'installation électrique de l'hôtel de ville afin de permettre l'utilisation de la génératrice de la sécurité civile à "M. Gaudreault Électrique" au coût de 24 249 \$, plus taxes, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission numéro 19-800 datée du 10 septembre 2019.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

123-2020

RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE 2020 - 2E APPEL
D'OFFRES :

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'épandage de béton bitumineux afin de réaliser les correctifs sur les rues et routes pavées de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'une des deux invitations ne s'est pas rendu parce que l'entreprise a changé d'adresse et qu'ayant reçu une seule soumission nous ne pouvons octroyer le contrat;

CONSIDÉRANT que nos procureurs recommandent une résolution pour invalider l'appel d'offres et mandater le directeur des travaux publics à transmettre un second appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil municipal autorise M. Steeve Mailloux, directeur des travaux publics à lancer un second appel d'offres pour la fourniture et l'épandage de béton bitumineux, invalidant du même fait le premier appel d'offres.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

124-2020

INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE
ÉLECTRIQUE :

CONSIDÉRANT l'implication de la Caisse populaire des Plaines boréales pour le projet d'installation d'une borne de recharge électrique pour voitures à Normandin;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

- a) Que le conseil municipal accepte de participer financièrement au projet d'installation d'une borne de recharge électrique pour voitures en défrayant les coûts d'installation électrique de la borne de recharge.
- b) Que M. Mario Fortin et Mme Lyne Groleau, respectivement maire et directrice générale et greffière soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente avec la Caisse populaire des Plaines boréales.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

125-2020

SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE :

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de la ville de Normandin désire adopter un contrat de travail spécifique au poste de directrice générale et greffière;

CONSIDÉRANT la nature particulière de cette fonction;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est satisfait des services rendus par Madame Lyne Groleau;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que le conseil municipal autorise M. Mario Fortin, maire, à signer pour et au nom de la Ville, le contrat de travail de Mme Lyne Groleau, directrice générale et greffière, pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

126-2020

OFFICIALIZATION D'ENGAGEMENT D'UN
PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN (CHUTE À L'OURS ET
CENTRE SPORTIF) :

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de préposé(e) à l'entretien (Chute à l'Ours et Centre sportif);

CONSIDÉRANT que la candidature de Monsieur Jimmy Imbeault répond aux exigences du poste;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal entérine l'engagement de Monsieur Jimmy Imbeault au poste de préposé à l'entretien (Chute à l'Ours et Centre sportif), le tout selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

127-2020

CORRESPONDANCE :

Aucune

128-2020

RAPPORT DES ÉLUS :

Chacune des élues et chacun des élus informent l'assemblée des activités auxquelles elles et ils ont pris part depuis l'assemblée précédente.

129-2020

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

130-2020

VARIA :

Aucun

131-2020

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE LE 15 JUIN
2020 :

132-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que l'assemblée soit et est close à 19 heures 13.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Mario Fortin, maire

Lyne Groleau
Directrice générale et greffière